



CONSTRUCTION D'UNE SALLE DES FÊTES à Beaumont-la-Ferrière (58)

Localisation

Beaumont-la-Ferrière (Nièvre)

Réalisation

Maîtrise d'ouvrage

Commune de
Beaumont-la-Ferrière (58)

Assistant MO

SOCOTEC (58)

Architecte

Atelier Arch'Cade (58)

Scieur

Scierie Brizzard (89)

Charpentier

Charpente BEMOB (58)



© Communes forestières BFC

Caractéristiques

Bâtiment public Salle culturelle polyvalente

Label énergétique bâtiment isolé et chauffé

Livraison 2021

Surface 200 m²

Coût total 393 074 € HT (VRD comprise)

Description du projet

Le projet a vu le jour en 2018. L'ancienne salle des fêtes n'étant plus exploitable (présence d'amiante) ni modifiable, dans un périmètre classé (obligation de consulter l'architecte des bâtiments de France pour tous travaux), le conseil municipal de la commune de Beaumont-la-Ferrière a fait le choix d'une **construction neuve**, à même de répondre également aux besoins des communes environnantes dont peu de locaux étaient aux normes.

Construite sur un terrain vierge à proximité des autres bâtiments communaux, la salle polyvalente est **intégralement conçue en bois**. Elle comprend une charpente traditionnelle, une ossature, un bardage et des menuiseries intérieures.

Le choix d'essence s'est porté sur le douglas pour ses qualités de résistance. La ressource, abondante grâce à la proximité du Morvan, est intégralement labellisée « *Morvan Nature et Talents* ». L'ancrage local de tous les intervenants (études, transformation et réalisation) inscrit très visiblement le projet dans une **démarche de circuit court et de proximité**.

Témoignage du maître d'ouvrage

René NICARD, maire de la commune de Beaumont-la-Ferrière :

« L'isolation en laine de bois procure une acoustique incomparable. La charpente apparente est magnifique, tout le monde en est très content. »

Témoignage de l'architecte

Luc TABBAGH GRUAU, de l'atelier Arch'Cade :

« Le projet a consisté en la création d'une salle communale en bordure du bourg. Nous avons souhaité un équipement rural, en construction bois à l'image des équipements agricoles. Le terrain était occupé par un chêne majestueux, l'implantation a été guidée par la conservation des arbres existants. Il n'y a pas de clôture, les voitures stationnent à distance. L'espace est libre, accessible, inscrit dans la nature. »

L'intégration du bois local

Une consultation a été lancée dans le cadre de l'appel à projet régional « Projet innovant de construction en bois local » pour un lot approvisionnement bois / charpente / bardage bois / menuiserie. Le cahier des clauses techniques particulières précisait que le charpentier serait titulaire du lot et formerait un **groupement** avec des prestataires pour le bûcheronnage, le débardage, le sciage et le transport.

Les bois utilisés pour la fabrication de la charpente et du bardage sont des douglas estampillés « *Morvan Nature et Talents* », un label appartenant au Parc Naturel Régional du Morvan et géré par un des associations de professionnels du territoire. Les bois, **certifiés PEFC**, proviennent majoritairement de la forêt de Saulieu (à 25km de la scierie) et de la forêt de Chastellux à Saint-Léger-Bauban (à 2km de la scierie).

Un volume total d'environ **75 m³** de grumes a été exploité. Ces volumes ont été achetés par le titulaire du lot « charpente », conformément aux conditions du cahier des charges



© Arch'Cade



© Arch'Cade

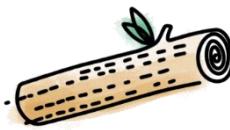
Le circuit du bois



Douglas provenant de :

- La forêt domaniale de Saulieu (21)
- La forêt de Chastellux (Saint-Léger-Vauban, 89)

Scieur Brizzard
(Saint-Léger-Vauban, 89)



Charpentier BEMOB
(Saint-Bénin-d'Azy, 58)



Rayon d'approvisionnement et de transformation

87 km

Les chiffres clés

Essence : douglas

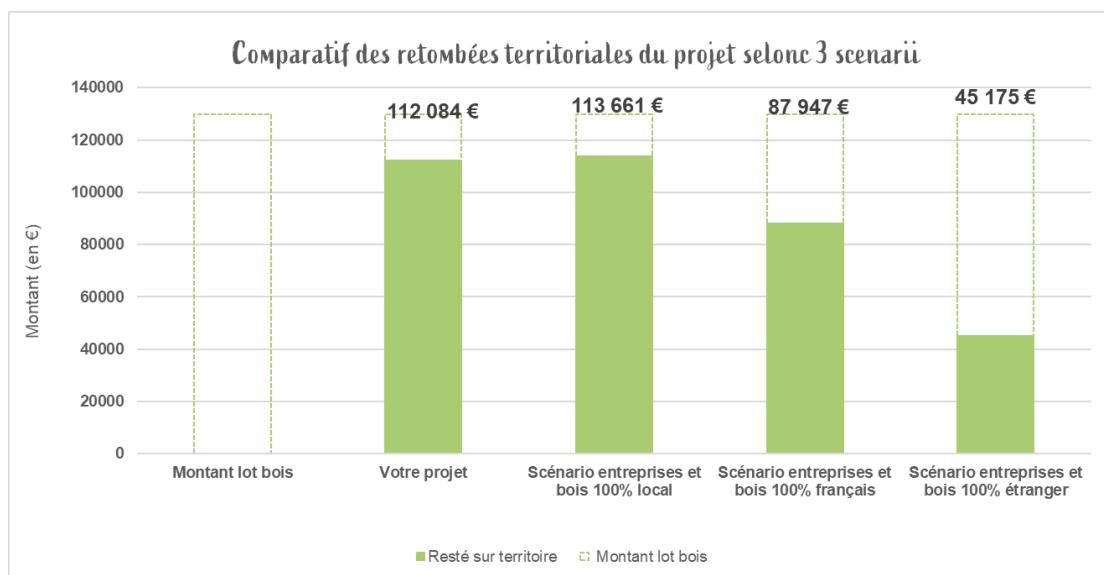
Volumes de bois : environ 75 m³ de grumes, 40 m³ de produits finis mis en œuvre dans le projet

Indice ART

Analyse des Retombées Territoriales

Communes forestières France a développé cet indice d'analyse des constructions publiques en bois local en partenariat avec l'agence BIOM attitude. Il permet de démontrer que cette initiative contribue au développement économique du territoire (en confortant des emplois) et aux politiques énergie-climat (en stockant du carbone, en substituant le bois local à d'autres matériaux).

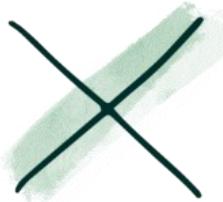
L'exemple de la salle polyvalente de Beaumont-la-Ferrière





0,9 ETP maintenus sur le territoire pendant un an.

87 tonnes d'émission de CO₂ évités par stockage et substitution
plus de **86 %** (soit 112 000 €)
du montant du lot bois sont fixés sur le territoire (entreprises, salariés, etc..)



Dans le cadre d'une construction classique s'appuyant sur des prestataires français et des bois importés d'Europe du Nord, seuls 45 175 € seraient restés sur le territoire.



© Arch' Cade

L'engagement du maître d'ouvrage dans une démarche de filière territoriale a permis de capter localement près de 66 000 € supplémentaires !

Pour vous accompagner

dans votre projet de construction publique en bois local



**Communes
forestières**
Bourgogne-Franche-Comté

03 81 41 26 44

bourgognefranchecomte@communesforestieres.org
www.coforbfcc.fr

Pour vous informer

sur les savoir-faire des entreprises locales et l'utilisation des essences locales



FIBOIS
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

03 80 40 34 33

info@fibois-bfc.fr
www.fibois-bfc.fr

Cette action bénéficie du concours financier de

